

FLUXIJECT

Flunixin (sf de méglumine) 5%

Le FLUXIJECT est un médicament anti-inflammatoire non stéroïdien puissant, appartenant au groupe des fénamates. Il possède une forte activité analgésique, antipyrétique et anti-inflammatoire, et aide à prévenir un état de choc endotoxique.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES DE LA SPÉCIALITÉ FLUXIJECT :

Chez le bovin :

Affections pulmonaires, mastite causée par des bactéries productrices d'endotoxines.

Affections du squelette et du système musculaire.

Chez le cheval :

Affections du squelette et du système musculaire.

Coliques et douleurs d'étiologies diverses.

LES CONTRE-INDICATIONS :

Ne pas administrer aux chevaux de course pendant les 8 jours précédant une course.

Le produit ne peut pas être administré aux animaux ayant une insuffisance cardiaque, hépatique ou rénale, lorsqu'il existe un risque d'ulcération ou d'hémorragie gastro-intestinale ou de trouble de la coagulation, ou en cas d'hypersensibilité au principe actif.

UTILISATION EN CAS DE GRAVIDITÉ OU DE LACTATION :

On a traité de nombreux animaux pendant la gestation sans mentionner aucun effet indésirable.

Bovins : Administration : IV ou IM Posologie : 2.2 mg de flunixin par kg de poids corporel ou 2 ml de FLUXIJECT par 50 kg e poids corporel par 24 heures.

Equins : Administration : IV Posologie : 1.1 mg de flunixin par kg de

poids corporel ou 1 ml de FLUXIJECT par 50 kg de poids corporel par 24H.

TEMPS D'ATTENTE :

Viandes et abats : Equins : 10 jours

Bovins : 10 jours (IV) 31 jours (IM)

Lait : Bovins : 24 h (IV) et 36 h (IM)

Ne pas utiliser chez les juments en lactation productrices de lait destinés à la consommation humaines

CONDITIONS ET DURÉE DE CONSERVATION :

A conserver à une température ambiante (+15 °C à 25 °C).

La durée de conservation du FLUXIJECT tel que conditionnée pour la vente est de 2 ans.

CATÉGORIE :

Liste I

CONDITIONNEMENT :

Falcon 100 ml

**SOLUTION
INJECTABLE**

